

1. Organisateur

D&M Europe, Beemdstraat 11, 5653 MA Eindhoven, Pays-Bas.

Prix – un séjour de deux semaines à Dubaï pour deux personnes

Gagnant – le participant sélectionné par **D&M Europe**

2. Participants et participations

Vous confirmez que toutes les informations que vous fournissez dans le cadre de votre participation au concours pour gagner un séjour à Dubaï sont correctes et complètes. La société D&M Europe se réserve le droit de vérifier toutes les informations fournies dans le cadre de votre participation et/ou votre droit à participer au concours.

La participation doit avoir lieu via le site Web correct, www.envaya.eu/summer, et les informations fournies doivent être correctes et complètes pour que la participation soit considérée comme valable. Le fait de ne pas fournir d'informations correctes ou de ne pas remplir toutes les sections obligatoires entraînera la disqualification.

Ce concours est uniquement ouvert aux personnes qui résident en France, en Allemagne, aux Pays-Bas, en Autriche, au Luxembourg, en Belgique, au Royaume-Uni ou en République d'Irlande. Il n'est pas possible de participer à ce concours en cas de violation des législations ou réglementations de la juridiction du lieu de résidence.

Ce concours est uniquement ouvert aux personnes âgées de 18 ans ou plus. La société D&M Europe se réserve le droit de demander une pièce d'identité pour vérifier l'identité ou l'âge du participant.

Seule une participation par personne est autorisée. Si la société D&M Europe découvre qu'une personne a participé plusieurs fois, cette personne sera disqualifiée. Si cette personne a été sélectionnée en tant que gagnant, un autre gagnant sera sélectionné.

La société D&M Europe se réserve le droit, à son entière discrétion, de disqualifier un participant si elle a des raisons de penser que celui-ci a enfreint certaines des règles. Chaque participant reconnaît et accepte le fait que le non-respect des règles du concours peut entraîner sa disqualification, sans que la société D&M Europe n'ait à fournir de motif de disqualification ou ne donne la possibilité de contester la décision.

Les employés de la société D&M Europe et les membres de leur famille ne peuvent pas participer au concours. La société D&M Europe se réserve le droit de disqualifier toute personne dont elle sait ou elle a des raisons de penser qu'elle ne peut participer au concours en raison de cette règle.

Seul un gagnant remportera le concours. Si le gagnant est disqualifié, un autre gagnant sera sélectionné de la même manière que le gagnant initial et sera soumis aux mêmes règles.

Les participations doivent avoir lieu avant la date de clôture, **le 30 septembre 2015**, de manière conforme aux règles du concours. Le non-respect de cette règle entraînera la non-prise en compte de la participation ou la disqualification.

3. Prix, coûts, dépenses et comportement

Le prix du concours est un séjour de deux semaines à Dubaï pour deux personnes, dont l'une doit être le participant au concours. Le prix inclut le vol et l'hébergement. Les frais de visa, les taxes d'aéroport, les surclassements, les activités en option, l'utilisation des

équipements de l'hôtel (mini-bar, soins du spa, etc.), l'argent de poche, les assurances de voyage, etc. relèvent de la responsabilité du gagnant.

Le gagnant doit disposer d'un passeport en cours de validité au moment de la participation au concours et aux dates du séjour. Si le gagnant ne dispose pas d'un passeport en cours de validité et ne peut donc voyager aux dates indiquées, la société D&M Europe. n'a pas à fournir de compensation ou à proposer d'autres dates de séjour.

Le gagnant et la personne qui l'accompagne sont seuls responsables de leur comportement qui n'est en aucun cas lié à ou représentatif de la société D&M Europe, de ses idées et/ou de ses opinions. Le gagnant et la personne qui l'accompagne doivent veiller à se comporter de manière adaptée et à ne pas offenser ou mettre des tiers en péril, ni à endommager les biens de tiers lors de leur séjour à Dubaï. Si votre comportement ou celui de la personne qui vous accompagne est considéré comme non adapté et/ou offense ou blesse des tiers ou endommage leurs biens, la société D&M Europe, la compagnie aérienne avec laquelle vous voyagez et l'hôtel dans lequel vous séjournez se réservent le droit d'annuler votre réservation. Vous ne pourrez bénéficier d'aucune forme de paiement, compensation et/ou remboursement des frais ou dépenses pouvant résulter d'une telle annulation.

Le prix ne peut être transféré et ne peut être échangé contre sa valeur en espèces. Si le prix devait ne plus être disponible pour quelque raison que ce soit, la société D&M Europe. se réserve à tout moment le droit de le remplacer par un prix de valeur égale ou supérieure.

4. Propriété intellectuelle

La participation au concours et l'acceptation des conditions définies par la société D&M Europe valent pour acceptation du fait que la société D&M Europe peut utiliser votre participation (que vous soyez ou non gagnant) pour des raisons et à des fins promotionnelles ou marketing.

La société D&M Europe utilisera les informations personnelles que vous fournissez dans le cadre de votre participation aux fins du concours et, avec votre autorisation, à des fins marketing. Ces fins marketing peuvent inclure, sans toutefois s'y limiter, la distribution régulière de mises à jour et/ou de lettres d'information par courrier électronique. Toutes les informations personnelles fournies par les participants seront utilisées conformément à la législation applicable en matière de protection de données.

Les gagnants consentent sans conditions à ce qui suit (faute de quoi ils ne pourront accepter leur prix) : (a) l'utilisation de leur nom et d'une ou plusieurs photographies d'eux et la divulgation de leur pays de résidence et (b) la coopération ou la participation à toute autre publicité raisonnable à l'issue du concours.

5. Confidentialité

Dans la mesure applicable, toutes les données obtenues lors de l'offre seront regroupées, utilisées, traitées et stockées en totale conformité avec les réglementations et législations applicables localement en matière de protection de données.

Si des participants ne souhaitent pas que leurs coordonnées soient utilisées à des fins marketing ou que la société D&M Europe les contacte à l'avenir concernant des offres similaires, ils doivent activer l'option de désabonnement correspondante lorsqu'ils remplissent le formulaire de participation.

6. Durée et notification

Le concours pour gagner un séjour à Dubaï démarre le **17 juillet 2015**. La date de clôture de participation au concours est le **30 septembre 2015**. Les gagnants seront informés par courrier électronique peu après cette date. À compter de la date d'envoi du courrier électronique, ils disposeront de 28 jours pour répondre à la société D&M Europe. Si le courrier électronique de notification ne peut être distribué ou si le gagnant ne répond pas au cours du délai imparti, la société D&M Europe se réserve le droit de disqualifier le participant et de sélectionner un autre gagnant.